

justes succédaient des menaces. "Si le Pape, disait Napoléon, perd pour jamais le droit d'instituer les évêques, c'est encore sa faute. La religion marchera sans son secours et l'on s'aperçoit chaque jour davantage que son intervention n'est pas nécessaire, puisque, au défaut des évêques, les vicaires capitulaires gouvernent les églises." L'Empereur ordonnait à son ministre de notifier au Pape que s'il refusait d'obéir aux décrets du Concile, les Concordats seraient considérés comme abrogés et Pie VII ne pourrait plus intervenir dans l'institution canonique des évêques, qui d'ailleurs "n'était qu'une usurpation de la Cour de Rome". Il lui donnait à la fin de sa lettre, le conseil prudent de se démettre en se reconnaissant "incapable de distinguer ce qui était du dogme et de l'essence de la religion de ce qui n'était que temporel et variable". Le Saint-Père devait laisser occuper la chaire pontificale "par un homme plus fort de tête et de principes" qui réparât tous les maux faits par Pie VII dans tous les pays de la chrétienté.

A la lecture de ce document, le Pape fut très ému, mais non ébranlé. Il répondit au préfet de Montenotte que son parti était pris et qu'il n'en changerait pas. Dès lors, qu'importent les menaces et les violences nouvelles de l'Empereur ?... C'est en vain que Napoléon essaie de faire croire que l'unanimité du clergé français est contre le Saint-Siège ; c'est en vain qu'il fait chasser les Sulpiciens des séminaires, dissoudre les établissements des Sœurs de charité à Paris, arrêter de nouveaux prêtres et combler les prisons d'Etat, le Pape attend patiemment de la Providence la fin de cette tempête. Bientôt l'orgueil du souverain est cruellement frappé dans la campagne de Russie ; de l'armée qu'il a si admirablement préparée pour vaincre son rival Alexandre, il ne rentre en France que d'infortunés débris. Le pape a été ramené à Fontainebleau sous prétexte que les Anglais auraient pu l'enlever à Savone. La vérité, c'est que Napoléon, escomptant son triomphe sur la Russie, voulait avoir Pie VII à sa portée et lui imposer ses volontés suprêmes. Brisé par des fatigues multiples, accablé par la maladie et les soucis les plus cruels, troublé par des conseils perfides, Pie VII consent enfin à signer le concordat de Fontainebleau, mais il a providentiellement le temps de se ressaisir et de protester contre un acte arraché à son trouble et à son état de faiblesse. Le 25 mars 1813, Napoléon ordonne à son ministre des Cultes de garder le plus grand secret sur cette protestation. "Je veux, dit-il, selon les circonstances, pouvoir dire l'avoir ou ne pas l'avoir reçue." Il prescrit des mesures sévères à Fontainebleau. La surveillance de la ville et du palais sera rendue plus rigoureuse. Personne ne pourra accéder auprès du Pape sans l'autorisation de l'adjudant du palais. Le cardinal Di Pietro sera enlevé nuitamment et interné au fond de la Bourgogne. Les autres cardinaux resteront à Fontainebleau, mais "en état de stagnation", sans troubler les affaires, sans pouvoir écrire aucune lettre, sans se mêler de rien sous peine de perdre la liberté. Des troubles éclatent à Troyes, à Tournai, à Gand, à cause de la nomination d'évêques intrus. L'Empereur sévit contre M. de Boulogne et M. de Broglie, contre les séminaristes de Gand qu'il appelle injustement des rebelles. Ses violences effraient